

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 02/10/2023

**Délibération n° 2023-067
Séance du 26 septembre 2023**

Adhésion à l'Association Technique
Énergie et Environnement (ATEE)

Le Bureau,

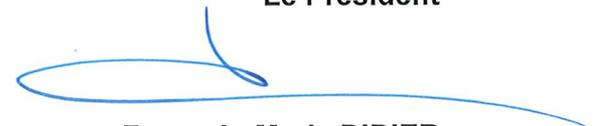
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 14 septembre 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion du SIAAP à l'Association Technique Énergie et Environnement (ATEE),

Après en avoir délibéré

- Article 1** : Approuve l'adhésion à l'Association Technique Énergie et Environnement (ATEE), dont le siège social se situe Tour Eve – 1 place du Sud – CS20067 – 92800 Puteaux (92).
- Article 2** : Autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la cotisation annuelle.
- Article 3** : Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 2 630 €, sera imputée sur le budget de fonctionnement du syndicat.

Le Président



François-Marie DIDIER